

## **POSE DE LA 1<sup>ere</sup> PIERRE DE LA RESIDENCE DU SACRE-CŒUR**

### **INTERVENTION DU PERE JEAN HAMOT, ADMINISTRATEUR DIOCESAIN.**

Jeudi 14 mai 2009

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Président du Conseil Régional,  
Monsieur le Président du Conseil Général,  
Madame le Sénateur Maire de Basse-Terre, Présidente de la Communauté des Communes du Sud Basse-Terre,  
Monsieur le Directeur Général de la Fondation des Caisse d'Epargne pour la Solidarité,  
Monsieur le Président de la Société Immobilière de la Guadeloupe,  
Mesdames Messieurs les membres des corps constitués,  
Mesdames, Messieurs,

Je me permets de parodier un psaume, le psaume 121, le psaume des pèlerins, à leur arrivée à Jérusalem : « O ma joie quand on m'a dit allons à la maison du Seigneur ». Aujourd'hui, nous pourrions reprendre à notre compte le même psaume : O ma joie, quand on m'a dit allons (en direction de) à la maison des prêtres âgés de notre diocèse. Notre cœur est dans la joie, nous avons vécu le mystère pascal, après bien des tribulations et des croix, nous prenons le chemin de Pâques.....

Quelle joie en effet pour nous de procéder en ce jour à la pose de la première pierre de la Résidence du Sacré-Cœur, cet Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, communément appelé EHPAD.

Ce projet, l'Association Diocésaine de Guadeloupe le porte depuis plus de 7 ans. En effet, depuis l'an 2002, Monseigneur Ernest CABO, alors évêque de la Guadeloupe, a mis au cœur des préoccupations de l'administration diocésaine la réalisation d'un établissement pour permettre aux prêtres âgés de bénéficier de conditions décentes lors de leur départ à la retraite. Un premier projet de maison de retraite pour les prêtres âgés a été initié et il devait se développer sur le même site de l'ancienne école Jeanne D'arc. Il s'est vite heurté à la difficulté de gérer de façon pérenne un tel établissement d'une capacité de 20 lits dans sa conception. De plus, il est vite apparu que la gestion d'un tel établissement relevait de compétences qui n'existaient pas dans l'administration diocésaine en Guadeloupe. Puis d'autres priorités se sont fait jours, notamment pour réaliser d'importants travaux de réparation et de rénovations de bâtiments diocésains qui menaçaient ruine.

Il fallait donc faire face à d'importants investissements dont la rénovation de l'évêché de Basse-Terre, et porter aussi la préoccupation de l'Eglise de Guadeloupe vers les jeunes et les plus défavorisés. C'est ainsi que priorité a été donnée à la réparation de nombres d'édifices diocésains consécutivement au séisme qui a frappé la Guadeloupe en novembre 2004, à la réhabilitation du site de Saint-Jean BOSCO à Gourbeyre, la reconstruction du Foyer Mathias FORBIN à Capesterre Belle-Eau, foyer d'accueil de jour pour une vingtaine d'adultes handicapés, la réhabilitation de deux écoles primaires dont les locaux sont propriété diocésaine, sans oublier les églises et presbytères diocésains pour lesquels un vaste programme de réhabilitation a été entrepris dès l'année 2005 et se poursuit encore actuellement.

Cependant, malgré tous ces travaux souvent dictés par des impératifs de sécurité, jamais Monseigneur CABO n'a perdu de vue le projet de construire une maison de retraite pour les prêtres. Chaque année, au moment de la préparation du budget de l'Association Diocésaine, il ne manquait pas de souligner la nécessité d'inscrire une ligne budgétaire au moins pour réaliser les études qui pourraient faire avancer ce projet.

Il y a tout juste trois ans, s'ouvrant de cette préoccupation à ses Conseils, il lui fut proposé d'établir un partenariat avec la Fondation des Caisses d'Epargne pour la solidarité, organisme ayant déjà en gestion une bonne centaine d'établissements dans l'hexagone, et un établissement en Guadeloupe (Les Flamboyants à Gourbeyre). Très rapidement, il s'est avéré que la philosophie de la F.C.E.S collait bien avec celle de l'Eglise en Guadeloupe. En effet, un des objets de la Fondation « CAISSE D'EPARGNE POUR LA SOLIDARITE n'est' il pas de « concilier la meilleure qualité de service avec le moindre coût pour les bénéficiaires et pour l'économie nationale » ?. Dès lors la viabilité d'un tel établissement n'étant acquise qu'au seuil d'une soixantaine de lits, c'est très naturellement qu'un accord s'est conclu entre les partenaires pour que le prix de journée de cet établissement soit calculé au plus juste, en sorte que, au delà de l'affectation de 16 lits accordée à l'évêque de la Guadeloupe, il soit permis à des Guadeloupéens, quelque soit leur niveau social, de devenir pensionnaire de cet établissement. C'est un grand défi que nous souhaitons tenir avec la FCES, et nous conjugons nos efforts pour y parvenir.

Dans notre montage, nous avons du choisir un troisième partenaire pour assurer la Maitrise d'Ouvrage et accéder ainsi aux subventions nécessaires à la réalisation de notre objectif en matière de prix de journée. Et c'est en accord avec la FCE que la Société Immobilière de la Guadeloupe (SIG) a été choisie.

Dés lors nous avons cheminé ensemble, et un à un, nous avons surmonté les obstacles qui se sont présentés, chaque jour, les uns après les autres, jusqu'à l'obtention du Permis de construire.

La route fut longue, cependant nous franchissons ce jour la troisième étape (après l'autorisation du CROSM et la délivrance du permis de construire), la construction de l'ouvrage qui commence ce jour par la pose de la première pierre.

Alors, à cette occasion, permettez-moi d'adresser quelques remerciements :

A vous Monsieur le Préfet, dont les services nous ont régulièrement accompagnés, non sans difficultés parfois. Mais nous avons trouvé ensemble les bonnes solutions. Merci donc à la DRAC et à l'Architecte des Bâtiments de France pour leur collaboration. Et il nous plaît de rappeler que le financement de cette réalisation a été rendu possible par l'accès à la LBU.

A vous Monsieur le président du Conseil Général, car vos services nous ont largement facilité la réalisation du dossier présenté au CROSM en janvier 2007.

A vous Madame le Maire de Basse-Terre, Présidente de la Communauté de Commune du Sud Basse-Terre. Votre Municipalité, tout comme la communauté des communes, nous ont accompagnés, et je dois même dire soutenu dans toutes les démarches administratives, mais aussi en prenant en compte la réalisation des travaux de raccordement de nos ouvrages au réseau d'assainissement de la ville. Le positionnement de la Communauté des Communes nous a largement aidé à boucler le financement de ce dossier, en nous permettant de faire l'économie d'une station d'épuration.

Mes remerciements aussi à la Société Immobilière de la Guadeloupe qui assure désormais la Maitrise d'Ouvrage de cette opération. La réalisation de ce projet qui nous est cher est maintenant dans vos mains. Et nous savons pouvoir compter sur le dynamisme de vos équipes pour arriver à bon port dans les délais.

Merci à la FONDATION CAISSE D'EPARGNE POUR LA SOLIDARITE, partenaire de la première heure. Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'indiquer, nous partageons des valeurs de solidarité qui dès le départ de notre collaboration ont rendu les choses possibles. Monsieur Jean-Claude GERARD, vous avez été dès le début à l'écoute, et toujours de conseils avisés.

Merci d'avoir partagé avec nous ce passionnant dossier.

Je ne saurai terminer sans évoquer ceux qui depuis l'origine œuvrent à la réalisation du projet :

Notre Maitrise d'œuvre, en la personne des architectes du projet, Laurent ADELAIDE et Christophe PELLE et le bureau d'Etude TECHNOPOLE. Ils ont réussi la gageure de faire tenir notre projet sur un terrain très difficile, tout en respectant les contraintes liées à la zone ABF, l'ouvrage étant adossé à la Cathédrale qui est un monument classé. Dois-je rappeler que nos architectes ont déjà réalisé la rénovation de l'évêché de Basse-Terre, et qu'ils sont de ce fait empreints de l'harmonie des lieux.

L'Econome Diocésain, Jean-Pierre ADELAIDE, a qui Monseigneur CABO a confié la direction de ce grand projet. Il a été l'aiguillon et l'animateur infatigable de ce dossier en mettant la compétence et l'énergie nécessaires pour arriver en moins de 2 ans à réaliser ce que nous pouvons appeler le deuxième projet de maison de retraite du diocèse de Guadeloupe. Dans sa mission, il a été accompagné par un Expert, Monsieur André Gérard BERGER, qui a fait preuve de grande compétence dans le montage de ce dossier et d'un grand dévouement. Il me plaît de le saluer aujourd'hui.

Enfin permettez-moi de m'adresser à son Excellence Monseigneur Ernest CABO :

Monseigneur,

Durant tous les instants que j'ai pu partager avec vous dans la gestion du diocèse de Guadeloupe, je vous ai toujours trouvé attentif à la vie matérielle de vos prêtres. Vous n'avez eu de cesse de motiver les économes diocésains qui se sont succédés, et nous même vos proches collaborateurs, sur la nécessité d'améliorer leur condition de vie, et plus particulièrement de leur permettre, après de longues années de mission, de vivre paisiblement leur retraite.

Vous nous avez toujours enseigné que la mission étant le « tout de leur vie », la cessation ou la diminution de leur activité pastorale ne se réalise pas dans les conditions identiques à celle des profanes. Les prêtres qui ont souvent vécu seuls, sont indépendants, aussi la perspective de rejoindre un habitat collectif et de perdre leur autonomie leur est-elle souvent très difficile ? Ce qu'ils souhaitent avant tout, c'est de rester chez eux le plus longtemps possible, dans une zone plutôt urbaine (mais au calme) ou dans un bourg bien relié qui offre toutes les facilités. Le choix de rester entre prêtres ou d'être « avec des laïcs » est très partagé et dépend, sans doute, de l'expérience de chacun. Mais une part de la vie fraternelle avec les confrères, notamment partager un repas, est important pour eux.

Alors coûte que coûte, vous avez décidé, et vous vous êtes battu pour que cet EHPAD permette à chacun des prêtres retraités, de pouvoir se retrouver dans ce nouvel établissement, dans des conditions qui répondent au mieux à ses aspirations. Proximité de l'évêché, donc de l'évêque, de la cathédrale, dans le centre bourg de Basse-Terre. Qui plus est, vous avez fait en sorte que la spécificité religieuse de cet EHPAD soit inscrite dans le cahier des charges de l'établissement, par la présence d'une chapelle au sein de cet édifice, et par la possibilité pour les prêtres de se retrouver dans une aile du bâtiment, tout en favorisant la proximité de laïcs. Au nom de tous les prêtres, Monseigneur, ceux qui sont à la retraite et qui aspirent à habiter cette maison, mais aussi de tous ceux qui sont encore en activité, et qui observent les efforts que vous avez déployés pour satisfaire à des besoins futurs, je vous dis un grand merci. Merci de votre clairvoyance, merci de votre attachement à vos prêtres.

La résidence portera le nom de « Résidence du Sacré-Cœur ». Cet immeuble inséré dans un ensemble cathédrale – évêché – monastère Saint-Antoine, pouvait-il être dénommé autrement, lorsque vous pouvez constater comme moi, que le monument consacré au Sacré-Cœur constitue la proue de cet ensemble. Une façon de rappeler que le cœur de Jésus, c'est le cœur d'un Dieu qui nous aime, de notre Dieu miséricordieux, qui se penche sur nos misères et pardonne sans cesse.

Avec la rénovation de la cathédrale, de son clocheton, de l'évêché, et bientôt du monastère Saint-Antoine, la construction de la Résidence du Sacré-Cœur nous permet de sauver un des bâtiments les plus anciens dans ce secteur (celui qui est situé juste derrière nous), et qui a été le premier lieu d'habitation des Père blancs en Basse-Terre.

Il présente des qualités architecturales importantes, et sa préservation a été au centre de nos préoccupations, lors de l'élaboration de ce projet.

Les efforts conjugués de la DRAC et de l'Association Diocésaine de Guadeloupe permettront très bientôt d'offrir à la ville de Basse-Terre, ville d'art et d'Histoire, un patrimoine exceptionnel qui contribuera sans aucun doute à sa renommée.

Enfin, la présence de cette résidence contribuera à n'en pas douter, à une nouvelle possibilité d'animation pour le centre Bourg de Basse-Terre.

A chacun des partenaires de ce magnifique projet, j'adresse une fois de plus mes vives félicitations et mes sincères remerciements.